



COMITÉ DE L'INDRE

Siège Social :

Maison départementale des Sports

89/21 allée des platanes

36000 CHÂTEAUROUX

Tel : 02.54.35.55.55

Compte rendu de l'assemblée générale du CD 36 du 18 novembre 2023.

Absents non excusés : le club de Chabris

Membre du CD excusée : Manon Rebrioux

Mot de la Présidente.

Bonjour à toutes et tous,

Je vous remercie d'être venu nombreux pour assister à cette Assemblée Générale, dernière ligne droite de ce mandat.

Je remercie tous les clubs pour les efforts que vous avez fournis afin de recenser les 1100 licenciés au sein de notre Comité, c'est une belle remontée après les années covid que nous avons traversé.

Sur le plan sportif, nous devons saluer la performance de l'équipe David Berlot et Christophe Béguin en Championnat Provençal ou ils se sont inclinés en ½ finale du Championnat de France, c'est un excellent parcours dans une discipline qui n'est pas courante dans notre Région, félicitations également au Jeune Mahé Délys pour ces performances au sein du CRE, aussi bien par ces qualités de jeux, de comportement vis-à-vis de ses adversaires ou de ses encadrants, ce qui lui a valu une sélection au trophée des pépites et où il se classe 5e sur 16. Ce fut une année traversée par divers incidents qui ne doivent pas se renouveler en 2024, je demande donc à tous les Présidents de clubs de faire passer le message à l'ensemble de leurs licenciés, si de tels faits devaient se reproduire, nous serions dans l'obligation d'appliquer la tolérance zéro, il serait fort dommage d'en arriver là, il en va de même pour tous les CDC y compris pour les tenues homogènes qui ne sont pas toujours appliquées.

Dans tous les types de compétitions, les Organisateurs, les Arbitres officiels ou stagiaires, les Délégués et les Membres du Comité doivent être respectés.

Je salue la motivation de certains licenciés à franchir le pas dans l'arbitrage, ou nous avons eu 8 nouveaux Arbitres qui ont réussi leur examen départemental, ce qui vient renforcer le corps arbitral du CD, nous devrions en avoir quelques-uns de plus en 2024, 2 de ces Arbitres envisagent même le passage au grade supérieur, pensez donc à motiver vos licenciés.

Nous avons tous pu constater que la disparition de Roger Tastet nous a laissé un grand vide et nous pénalise dans les différentes créations de documents, nous avons également perdu notre site pétanque36 avec toutes les rubriques qui étaient consultés régulièrement par nous tous mais également par des licenciés d'autres départements.

Nous devons donc remercier et féliciter Christophe Margot pour tout le travail et le temps qu'il a passé pour créer un nouveau blog en insérant plusieurs rubriques qui nous sont utiles presque tous les jours, qui sont mises à jour au fur et à mesure, il y a également rattaché notre forum, n'hésitez donc pas à le consulter.

Lorsque nous vous envoyons des messages avec des demandes de renseignements ou de documents, il nous serait agréable de voir vos réponses dans les temps demandés mais surtout sur les bons documents, pour tout ce qui concerne les mutations, Régis Gaillard vous a envoyé des consignes, merci de les respecter. Pour vos AG, nous demandons vos comptes rendus, vos bilans financiers et vos compositions de bureaux, ce n'est pas pour vous espionner, mais c'est une obligation de la FFPJP.

Sachez qu'à la FFPJP, lorsque nous ne répondons pas à des questionnaires dans les temps demandés, nous sommes taxés par une amende et la Région met des amendes pour tout retard de paiement de facture (exemple CD28 ou 41) , je ne tiens pas à en arriver là, N'oubliez pas que 2024 sera une année électorale, donc tous les clubs devront avoir fait leur AG avant celle du Comité, si un club ne l'avait pas faite à temps il serait interdit de vote au CD36 . La Coupe des Dirigeants reste obligatoire pour tous les clubs, il serait sympathique de voir le club organisateur prévoir des récompenses pour les vainqueurs et finalistes A et B.

En ce qui concerne la Coupe de l'Indre, il nous serait agréable de voir l'équipe vainqueur engagée en Coupe de France l'année suivante, ce qui n'empêche pas de voir ce club se réengager en Coupe de l'Indre mais dans une composition différente.

Je tiens à remercier l'ensemble des bénévoles qui se sont investi dans l'organisation de notre National, beaucoup de nouvelles têtes nous ont rejoins cette année, sans vous nous ne pourrions pas organiser un tel évènement.

Je remercie tous nos partenaires pour leur aide financière, ainsi que les services municipaux qui ont su répondre à nos attentes, et merci également à Châteauroux Métropole et ses élus qui nous ont rendu visite tout au long du week-end France Bleu,

Enfin, je remercie tous collègues du Comité pour leur investissement tout au long de l'année. Nous reviendrons sur tous ces sujets dans le déroulement de cette Assemblée.

Merci de m'avoir écouté.

Mot du secrétaire général

Bonjour à tous,

- Une nouvelle année sportive s'achève , avec une hausse de licenciés dans notre comité, espérons que l'on reste sur cette lancée. Année moyenne en termes de palmarès , a part une demi-finale, en championnat de France doublette jeu provençal avec messieurs Berlot David et Beguin Christophe

Licences, nous avons gagné 81 licenciés soit 7,5 % de notre effectif de 2022, pour atteindre 1100 licenciés .

Nous avons 1 benjamin, contre 2 l'an dernier

2 minimes contre 3,

7 cadets contre 12

,11 juniors contre 13

, soit 21 jeunes contre 30 l'an passé,

cela représente 2 % de notre effectifs,

123 seniors féminines contre 102

492 seniors masculin contre 446,

soit 615 seniors contre 548,

en vétérans 74 féminines contre 63,

414 masculins contre 378

soit 488 vétérans contre 441

soit un total de 1100 licenciés contre 1019 licenciés l'an dernier .

En ce qui concerne la reprise de licence, je vous demande de continuer de remplir les documents, en lettre d'imprimerie, n'oubliez pas le numéro de club, une photo d'identité récente pour les nouvelles licences, j'ai encore eu deux trois photos de communion, elles sont scannées et mis en place sur la plate-forme geslico, et pour les nouvelles, imprimées sur la licence, pour la saison à venir, plus de certificat médical, mais un questionnaire de santé pour les jeunes. Je vous demanderais également la photocopie de la carte d'identité pour tous nouveaux licenciés afin d'éviter certaines erreurs

il est rappelé que les clubs doivent nous fournir le pv de leur ag, ainsi que le bilan financier, afin que le comité vérifie que le bilan financier a bien été présenté et approuvé à l'assemblée un mot sur les mutations

RAPPEL DE LA PROCÉDURE.

A compter du 1/11/2022 vous pouvez demander auprès de Régis les feuilles de mutation, accompagné d'un chèque de 30 € (département) ou 50 € pour d'autres CD accompagné d'une enveloppe timbrée pour le retour des 3 feuillets MUTATION. Après acceptation, votre club quitté qui garde le feuillet jaune, vous gardez le rose pour l'envoyer avec votre nouvelle demande de licence à votre futur club et retourner le feuillet blanc à Régis pour validation. Cette procédure n'est valable que pour les joueurs du département 36, tout joueur arrivant de l'extérieur doit s'adresser au comité qu'il quitte. photo avec la demande en cas de changement de club

pour terminer mon intervention, je tiens à remercier tous les membres du comité pour leur travail sérieux fourni pour cette nouvelle année, (malgré des soucis personnels de certains membres, malgré les critiques de certains je rappelle que nous sommes que des bénévoles, et que certains travaillent encore), je remercie également toutes les personnes qui ont aidés le C.D. 36, dans l'organisation du National France Bleu, car sans eux il n'y aurait pas de National, attention car cette année cela a été un peu juste en bénévoles je tiens à **remercier** particulièrement Agnès Pirot, qui bien que ne faisant pas parti du comité, n'as pas ménagé ses efforts pour aider notre comité

Je vous remercie de m'avoir écouté et vous souhaite une bonne année 2024, aussi bien sur le plan sportif, que sur le plan familial.

Christophe va vous faire la lecture du palmarès 2023,

PALMARES 2023

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL

TRIPLETTE SENIORS

CHAMPIONS : CARVALHO José Manuel – BOISSELET Yohann – BARBOSA Jérémy (US REUILLY)

VICE CHAMPIONS : WINSTERSHEIM Michel – WINSTERSHEIM Steven – CASADO Alexandre (USPVC)

TRIPLETTE FEMININE

CHAMPIONNES : COGNE Sandra – REBRIOUX Manon – BIGOT Jessica (USPVC)

VICE CHAMPIONNES : LEGUEN Sophie – DEGRELLE Stéphanie – BABLIN Claudette (BERRICHONNE)

TRIPLETTE VETERAN

CHAMPIONS : MANCEAU Pascal – SIMON Jocelyn – JOYEUX Jean-Michel (BERRICHONNE)

VICE CHAMPIONS : FRIQUE Raymond – BERNARD Dominique – LAMBERT Guy (AS DEOLS)

TRIPLETTE PROMOTION

CHAMPIONS : MADROLLE David – WINSTERSHEIM Michel – WINSTERSHEIM Steven (USPVC)

VICE CHAMPIONS : NGUYEN Van Pho – GONCALVES Arménio – BOURREAUD Alexis (LEVROUX)

TRIPLETTE MIXTE

CHAMPIONS : FOURNIER Amélie – VITET Hervé – LEJEUNE Yann (STAR PC)

VICE CHAMPIONS : CASADO Océane – WINSTERSHEIM Michel – WINSTERSHEIM Steven (USPVC)

DOUBLETTE SENIOR

CHAMPIONS : GALAT Clovis – ROSSIN Baptiste (STAR PC)

VICE CHAMPIONS : MEJRI Mohammed – HUBERT Sébastien (COINGS)

DOUBLETTE FEMININE

CHAMPIONNES : MASSICOT Karine – LEGUEN Sophie (BERRICHONNE)

VICE CHAMPIONNES : MOREAU Marie Jeanne – MINGOT Jacqueline (US LA CHATRE)

DOUBLETTE MIXTE

CHAMPIONS : MASSICOT Karine – MARGOT Christophe (BERRICHONNE)

VICE CHAMPIONS : HERAULT Kelly – WINSTERSHEIM Jason (US LA CHATRE)

DOUBLETTE PROVENCAL

CHAMPIONS : BERLOT David – BEGUIN Christophe (AS DEOLS)

VICE CHAMPIONS : CARVALHO José Manuel – DUMEZ Sébastien (REUILLY)

TETE A TETE SENIORS

CHAMPION : HELFRID David (STAR PC)

VICE CHAMPION : DA SILVA Steve (BERRICHONNE)

TETE A TETE FEMININE

CHAMPIONNE : MERLOT Karine (US LA CHATRE)

VICE CHAMPIONNE : BIGOT Jessica (USPVC)

PALMARES 2023

CHAMPIONNAT REGIONAL

TRIPLETTE PROMOTION

CHAMPIONS : NGUYEN Van Pho – GONCALVES Arménio – BOURREAUD Alexis

TRIPLETTE CADET

CHAMPIONS : DELYS Mahé – ROBIN Alan – ROBIN Jonas

DOUBLETTE FEMININE

VICE CHAMPIONNES : FOURNIER Amélie – NAVARRE Jessica

TETE A TETE SENIORS

VICE CHAMPION : SURCIN Ayzon

DOUBLETTE FEMININE

1/2 FINALISTES : PICAUD Marion – DA SILVA Marie Eléonore

TRIPLETTE JUNIOR

1/2 FINALISTES : CARVALHO Baptiste – ROBIN Abel – FAIDHERBE Enzo

PALMARES 2023

CHAMPIONNAT DE FRANCE

DOUBLETTE PROVENÇAL

½ FINALISTES : BERLOT David – BEGUIN Christophe

Intervention Président du CR CVDL.

Le CR CVDL est de plus en plus dur à gérer. L'ambiance et l'amitié connue lors de mes premiers mandats s'est transformé avec tous les maux de notre société. En 2024 je ne serai pas candidat à ma succession et je souhaite pleine réussite à mon successeur.

Merci de n'avoir écouté.

Mot de la trésorière générale

Bonjour à tous

Merci aux trésoriers de nombreux clubs d'avoir respecter les délais pour régler les factures d'engagements CDC CDF SM ainsi que les factures championnats.

Nous regrettons le peu de clubs toujours à la traine.

Le CD 36 tient à s'excuser auprès des vérificateurs aux comptes pour la complexité des documents émis pour finaliser nos comptes, un ordinateur capricieux et obsolète ayant fait des siennes. Grand Merci à Régis pour sa disponibilité, pour sa mise en place afin de terminer l'exercice. Un ordinateur et un programme Comptable à prévoir en investissement.

Voici les grandes lignes de notre exercice.

LICENCES La régularisation de l'oubli de 2022 nous fait réaliser un petit profit..

La reprise de licences dans de nombreux clubs et l'arrivée d'INGRANDES sont aussi à mentionner. Le CD continuera son effort pour la gratuite en jeunes un effort des clubs est souhaitable.

CHAMPIONNATS

Belle participation dans nos divers championnats ce qui nous permet de régler les factures régionales pour les CRC et CNC qui profitent à nos clubs. A la demande de la commission féminine le CD36 a pris en charge l'achat de fleurs à l'attention des championnes et finalistes de chaque championnat féminin ou mixte.

CHAMPIONNATS DE France.

Le nouvel équipementier pour les tenues est un peu plus cher mais nous n'avons pas eu de retard ou changement de tenues. Pour 2024 un 2^e polo sera mis à la disposition du délégué pour d'éventuelle participation à une 2^e journée. L'hôtellerie est à la hausse malgré les réservations effectuées par la Région mais avec 1 championnat de France en plus. A signaler que le championnat de France Jeunes a été couvert par les indemnités reversées par le CR CVDL.

GESTION COMITE

RAS

STAGES

Une participation au France UNSS, la participation au vin d'honneur finale D. Maginot et l'organisation du Championnat régional Doublettes Provençal où le CD a aidé le club local

FINANCES

Notre compte bloqué a eu un bon rapport.

Nous étudions avec la participation de la Région d'avoir un devis pour l'acquisition d'un 9 place comme le 18, 37 et 45 afin d'assurer le transport pour les divers France voir une location vis-à-vis des clubs pour les déplacements CNC.

Jean Michel, Régis et moi-même sommes à votre disposition pour toute question avant de passer la parole à nos vérificateurs aux comptes.

Merci de votre attention

CRC

Jacky DALLOT présente un récapitulatif des CRC 2023 avec les résultats, il rappelle que les clubs engagés en CRC et devant recevoir une indemnité de la Région doivent obligatoirement être présent à l'Assemblée Générale du CR CVDL à Tours le 10 décembre, en cas d'absence les clubs en question ne percevront pas leur indemnité.

Commission des Championnats

Félicitations à vos licenciés pour une très bonne participation.

Merci aux clubs qui attendent la date butoir d'avancer de 24 heures leur envoi.

Merci aux organisateurs. Petit rappel c'est le club organisateur qui tient la table et non le délégué du CD 36. Merci à la commission féminine pour l'achats de fleurs aux championnes et vice-champions.

Commission du boudrome

Bonjour à tous

Merci à Marie-Agnès de m'avoir confié la tache administrative pour le boudrome.

Merci à Pascal notre belge qui par sa présence assidue au boudrome permet à nos amateurs de la petite sphère d'assouvir leur passion en semaine en respectant ses consignes.

Chaque utilisateur doit rendre le boudrome, la buvette propre. Les terrains doivent être passer au filet comme vous les trouvez en prenant le boudrome.

Je rappelle à tous les clubs que les demandes d'ouvertures doivent me parvenir 30 jours avant votre concours afin de faire les réservations auprès du service des sports afin de vous permettre de récupérer votre badge pour l'ouverture. Merci à vous de suivre ces consignes.

En effet CHATEAUROUX EVENTS s'octroie souvent le boudrome !!!!!

Pascal avec l'accord de Marie-Agnès vous permet de consommer des boissons non alcoolisées en semaine, grand Merci à lui.

Le CD 36 envisage le changement des frigidaires mis à disposition des clubs.

Ces derniers doivent être rendus propre et sans rien dedans.

L'UFOLEP veut participer à ces achats, nous allons prospecter et le CD 36 prendra une décision.

Pour les futurs concours avec l'installation de LUNA PARCK le parking de la piscine devra être utilisé. Tout véhicule sur les trottoirs sera verbalisé.

Je vous rappelle que 5 véhicules maximum sont autorisés pour les organisateurs de concours dans l'enceinte du boulodrome.

Merci de m'avoir écouté et je vous souhaite une bonne assemblée générale

Commissions féminines

Très belle participation à la journée de la femme.

Commission des jeunes

Un effort est demandé aux clubs pour attirer les jeunes à notre sport

lecture du calendrier 2024

Remise des récompenses 2023

Questions diverses

NIHERNE :

Pourquoi ne pas commencer tous les concours à 14h00 au lieu de 14h30 ?

Oui , ça peut-être possible mais seulement au boulodrome du 1er octobre au 31 mars comme dans le CD 18 pour les concours à Porc Sec. Il faut que se soit préciser sur le calendrier

St MAUR :

Des clubs aux tenues non homogènes avec différents motifs et couleurs peuvent participer pourquoi ?

C'est le rôle du jury et des coachs des équipes non concernés qui doivent intervenir. Un coach est responsable de la tenue de ces joueurs et de la tenue des adversaires. La tenue homogène est obligatoire dès le début de la compétition, même en tête à tête et même s'il n'y a plus qu'un seul joueur encore en course.

VILLEDIEU :

Peut -on développer la question sur les arbitres au niveau des championnats des clubs tous confondus pendant l'AG ?

Texte officiel FFPJP :

0 Arbitre pour 2 équipes maximum en CDC

1 Arbitre pour 3 équipes en CDC

1 Arbitre pour 2 équipes en CRC

1 Arbitre pour 1 équipe en CNC

LURAIIS :

Pourquoi n'y a t'il pas eu de championnat de tir de précision dans l'Indre en 2023 et y'en aura t'il un en 2024 ?

En 2023 beaucoup trop de flou dans l'organisation pour qualifier à la Région.

Pour 2024 il n'y a pas de championnat de tir de précision en Senior ni en féminin le prochain aura lieu en 2025.

Par contre celui-ci est envisagé en 2024 pour les Juniors uniquement.

- Pourquoi le club de Lurais avait été noté en rouge absent à la dernière coupe des dirigeants dans l'ébauche du calendrier 2023 ?

alors que les clubs absents cette année ne sont pas repérés dans l'ébauche du calendrier 2024 ?

Le club de Lurais était absent à LEVROUX en 2022 et avait postulé pour organiser en 2023.

le club de Martizay était présent à LURAIIS en 2023 et postule pour 2024 donc rien d'anormal.

NEUVY :

est-ce que des sanctions sont prévues pour les clubs absents à la coupe des dirigeants ?

si oui, lesquelles et si non, pourquoi?

Un questionnaire va être envoyé à tous les clubs

La Présidente félicite les nouveaux Arbitres présents et leur remet leur diplôme et carte d'arbitre officiel.

Des récompenses ont été remises aux Dirigeants méritants

Messieurs Carriot, Tréfault, Berthomier et Joinnin P. ont reçu la médaille d'Or

Messieurs Fevin, Beguet, Mesdames Retaud et Rabier ont reçu la médaille d'Argent.

Un appel à candidature avait été envoyé,

Aurélie Charré, Aurélie Gaultier et Yohann Roumeau se sont porté candidat, ils sont donc cooptés par le CD actuel pour l'année 2024.

Fin de l'assemblée générale à 18h30.

Le secrétaire du CD 36



Pascal LENOIR

La Présidente du CD 036



Marie-Agnès DALLOT

